

TARIFICATION SOLIDAIRE

Demande de CSS / AME

PIÈCES JUSTIFICATIVES DE RESSOURCES DU FOYER FISCAL À REMETTRE AUPRÈS DES SERVICES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

- Dernier Avis d'Imposition sur le Revenu
- Bulletins de salaires et / ou avis de paiement Pôle Emploi des 12 derniers mois
Le n° d'allocataire Pole Emploi suffit à la Sécurité Sociale pour obtenir les justificatifs.
- Attestation de paiement des organismes CAF ou MSA ou RSA des 12 derniers mois
Le n° d'allocataire CAF suffit à la Sécurité Sociale pour obtenir les justificatifs.
- Pour la MSA, présenter obligatoirement les attestations des 12 derniers mois
- Pension de retraite des 12 derniers mois (Présenter obligatoirement les justificatifs)
- Pension d'invalidité des 12 derniers mois (La Sécurité Sociale accède directement au dossier)
- Pension alimentaire des 12 derniers mois (Justifier les versements ou les sommes perçues)
- Taxe d'habitation / Taxe Foncière
- Pièce d'identité, livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- Justificatif de domicile (Les 3 dernières quittances de loyers, factures d'énergie...)
- Attestation d'hébergement pour les enfants majeurs et justificatif de domicile de moins de 6 mois de l'hébergeur

Contact Tao : Service Mobilités
Murielle PLAIRE
email : murielle.plaire@keolis.com
téléphone : 02.38.71.96.45 / 06.13.61.43.52

Juillet 2021



TARIFICATION SOLIDAIRE

1 dossier par personne

Votre carte JV MALIN est offerte

(pour toute souscription effectuée auprès du partenaire Tao)

Dossier souscrit par :

Date de la demande :

Dans le cadre de la convention qui lie KEOLIS Métropole Orléans avec
Tao autorise cet établissement à établir le dossier de souscription à la Tarification Solidaire

Création de carte :

Nom :

Prénom :

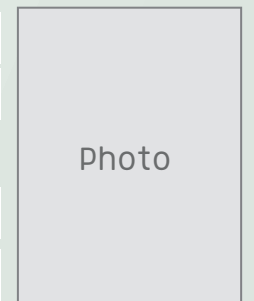
Date de naissance :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone :

e-mail :



Ma photo sera conservée au format numérique; si j'y suis opposé(e) : Je coche la case ci-contre

J'autorise TAO à m'envoyer des informations et des propositions commerciales : par voie postale par sms par e-mail

Je suis informé(e) de mon droit de m'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique

N° de la carte Tao si existante :

Date de fin de validité de l'AME : Date de fin de validité de la CSS :

cachet du partenaire

cachet obligatoire du partenaire ou organisme

Catégorie Tarification Solidaire (PARTIE RÉSERVÉE AU PARTENAIRE TAO) :

- Bénéficiaire CSS
- Bénéficiaire l'AME
- Ayant droit (Conjoint - Mineur)
- Ayant droit (Majeur)
- Demandeur d'Emploi
- Personne Agée
- Personne en situation de Handicap ou Invalide

JUSTIFICATIFS À FOURNIR OU A PRÉSENTER POUR OUVERTURE DES DROITS POUR VOYAGER SUR LE RÉSEAU TAO

Vous êtes bénéficiaire de la CSS

Vous êtes bénéficiaire de l'AME

Vous êtes Demandeur d'Emploi et bénéficiaire de la CSS

Vous êtes une Personne Agée (67 ans et plus) Non Imposable

Vous êtes une personnes en situation de Handicap ou Invalide de Guerre

→ Ayants droit (directs)

(Conjoint & Enfants Mineurs inscrits sur l'attestation)

Original de la CSS /AME en cours de validité*

Pièce d'identité pour le demandeur et le conjoint et/ou livret de famille pour les ayants droits mineurs

Justificatif de domicile de moins de 6 mois

(facture EDF-Téléphone, Quittance de loyer, attestation habitation)

→ Ayants Droit (Majeurs)

enfants majeurs ou autre membre du foyer

Original de la CSS - AME de l'Ayant Droit Majeur en cours de validité *

Pièce d'identité

Attestation d'hébergement

(copie du justificatif de domicile de l'hébergeur de moins de 6 mois)

Document officiel accepté (dans les deux cas)



Demandeur d'emploi

QUI RÉSIDE SUR ORLÉANS MÉTROPOLE et titulaire de la CSS

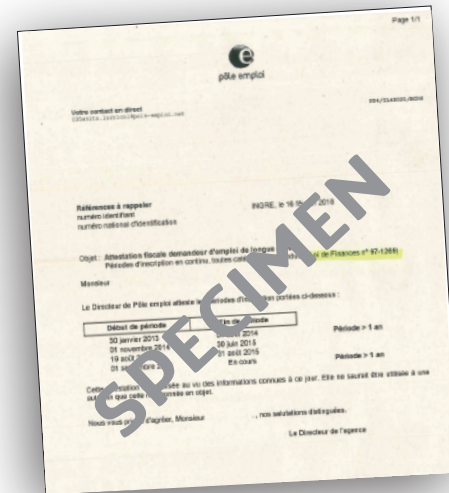
Original de la CSS en cours de validité *

Pièce d'identité

Justificatif de domicile de moins de 6 mois certifiant que vous habitez dans l'une des 22 communes d'Orléans Métropole (facture EDF-Téléphone, Quittance de loyer, attestation habitation)

Original de l'Avis de situation de Pôle Emploi de moins de 8 jours ou Attestation Fiscale de longue durée (loi de Finances n°97-1269) de moins de 8 jours

Document officiel accepté



Personne Agée Non Imposable

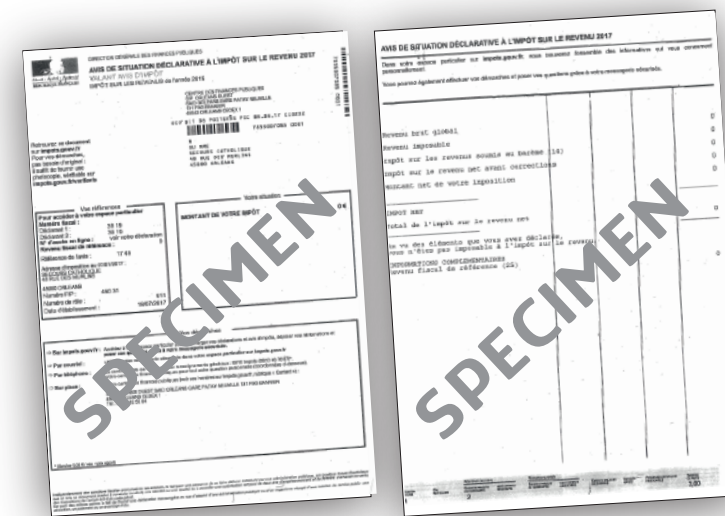
QUI RÉSIDE SUR ORLÉANS MÉTROPOLE

Pièce d'identité

Justificatif de domicile de moins de 6 mois certifiant que vous habitez sur l'une des 22 communes d'Orléans Métropole (facture EDF-Téléphone, Quittance de loyer, attestation habitation)

Dernière feuille d'imposition qui indique que l'Impôt sur Revenu Net avant corrections est égal à 0

Document officiel accepté



Personne en situation de handicap à 80 % ou Invalide de guerre à 50 % ou plus

Pièce d'identité

Justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture EDF-Téléphone, Quittance de loyer, attestation habitation)

Carte d'invalidité supérieure ou égale à 80 % ou carte Carte Mobilité Inclusive CMI

Carte d'invalidité de Guerre à 50 % ou plus

(*) L'attestation de CSS ou de l'AME en cours de validité est obligatoire pour ouvrir les droits à la tarification solidaire Tao. Sans ce document, votre dossier ne pourra être examiné. Pour l'obtenir : adressez-vous directement aux services de la sécurité sociale muni des pièces justificatives originales indiquées au dos de ce document